

en font la demande? Devrions-nous solliciter ces demandes, et inviter les gens à les soumettre au printemps, comme nous l'avons fait cet année? Tel était en effet le but de la publicité que nous avons faite: inciter les gens à soumettre leurs demandes au début de l'année, afin de connaître quels étaient ceux qui désiraient du sucre et de pouvoir procéder à une distribution aussi équitable que possible. Devrions-nous accorder à tous une quantité uniforme? Je ne sais pas. L'an dernier, nous avons accordé dans chaque région de rationnement la même quantité par requérant.

M. GRAYDON: Vous avez accordé la même quantité à chaque région de rationnement, en tenant compte du nombre des demandes?

L'hon. M. ILSLEY: C'est exact, la même quantité pour chaque demande. Quelques-unes de ces régions comptaient surtout une population rurale, d'autres, une population urbaine, mais presque toutes avaient et une population rurale et une population urbaine. Nous avons dit aux comités locaux de rationnement: vous êtes au courant des conditions locales; vous avez telle quantité de sucre; distribuez-le de la façon la plus équitable possible. Quelques comités de rationnement se sont imposés une tâche difficile à cet égard. Ils ont fait une distinction entre les régions rurales et les centres urbains, et ils ont établi divers règlements qu'ils jugeaient équitables. D'autres ont adopté une méthode plus facile. C'était une décentralisation de l'autorité. On nous a dit maintes et maintes fois que nous ne devrions pas essayer de tout régenter d'Ottawa. Nous avons confié l'application de cette mesure à 550 comités locaux de rationnement, et c'est précisément le geste que l'honorable député nous reproche.

M. GRAYDON: Pardon, le ministre ne devrait pas me prêter des paroles que je n'ai pas formulées.

L'hon. M. ILSLEY: Exactement, il a dit: "Ne renvoyez pas la balle".

M. GRAYDON: Le ministre sait très bien que je n'ai pas tenu les propos qu'il me prête. J'essaie de savoir pour quelles raisons certaines régions obtiennent plus de sucre que d'autres, et je crois que le ministre devrait répondre à cette question.

M. LOCKHART: Je crois avoir parlé suffisamment, et sans rien pouvoir suggérer de mieux que ce qui a été fait; je voudrais cependant faire observer comment tout s'est passé dans la pratique. La proposition, quoique indirecte, aidera peut-être à régler certaines difficultés. L'adjoint du ministre a

[L'hon. M. Ilsley.]

dit qu'il a fallu accorder une plus grande quantité dans les régions rurales que dans les centres urbains.

M. ABBOTT: C'est la proposition qui fut faite à tous les comités locaux de rationnement.

M. LOCKHART: Elle a été sans doute scrupuleusement suivie. Je suis allé tantôt à mon bureau pour y chercher des documents indiquant comment tout a fonctionné. Je remettrai plus tard au ministre une note à ce sujet. Je ne critique pas le Bureau. Le ministre a dit qu'il tâcherait de se montrer plus généreux si la chaleur devait précipiter la maturation des fruits et s'il devenait impossible de transporter les fruits dans les grands centres. Il a ajouté qu'on chercherait à prévenir le fort gaspillage qui risquerait de se produire. Je dirai, en manière d'exemple, que dans une région exclusivement rurale la population a reçu 10 livres de sucre par personne, et qu'à quelques milles seulement de distance, la population de deux centres urbains a pu obtenir douze livres et demi par personne. Ici, c'est l'inverse qu'il faudrait.

M. ABBOTT: Est-ce que tous dans la zone urbaine ont obtenu 12 livres et demie?

M. LOCKHART: C'est ce qu'on m'a dit. Sur une route rurale ayant son point de départ dans une petite municipalité urbaine, une famille de quatre personnes a obtenu 45 livres, alors que la famille voisine en a eu 50 livres. Il convient d'apporter des correctifs à des cas comme ceux-là.

M. ABBOTT: Appartiennent-elles à la même zone de rationnement?

M. LOCKHART: Absolument, ces familles sont voisines. J'ai conduit une enquête à ce sujet. Autrement, j'aurais appelé l'attention du ministre sur ce cas il y a une semaine ou deux. Ces gens disent qu'ils ne se plaignent pas du rationnement du sucre du moment qu'il s'impose, mais les inégalités de traitement leur répugnent et ils veulent bien aider à corriger pareil état de choses. On conviendra que les gens font leur possible. L'honorable député de Westmount a sans doute eu la main heureuse dans sa propre zone...

M. ABBOTT: Je n'ai rien eu à y voir.

M. LOCKHART: Nous sommes au cœur même de la zone fruitière.

M. MacNICOL: Westmount n'est pas une zone fruitière.

M. ABBOTT: Nous achetons des fruits de Niagara par grandes quantités.

M. LOCKHART: Peut-être que si je fournis ce renseignement au ministre ou à son